

## **Communiqué de presse**

Paris, le 29 juillet 2025

### **Droit de douane USA/UE : Un accord en trompe l'œil**

Dimanche 27 juillet, la Présidente de la Commission européenne et le Président des États-Unis d'Amérique ont annoncé avoir conclu un accord commercial prévoyant un droit de douane global de 15 % sur les produits européens.

Cet accord survient après plusieurs mois d'intenses négociations, en réponse aux hausses tarifaires unilatéralement décidées par Washington, laissant planer une profonde déstabilisation des échanges commerciaux transatlantiques.

Alors qu'au début du mois de juillet, Donald Trump menaçait encore d'introduire un « droit de douane réciproque » de 30 % sur les exportations européennes, l'annonce de ce week-end semble, par contraste, éloigner l'escalade inutile et dommageable promise à nos économies de part et d'autre de l'Atlantique.

Mais attention à l'effet trompe l'œil. En acceptant un droit de douane global de 15 % sur ses importations, accompagné de 750 milliards de dollars d'achats d'hydrocarbures américains et de 600 milliards de nouveaux investissements européens aux États-Unis, la Commission européenne fait des concessions sans obtenir de contreparties et démontre son incapacité à éviter un accord en trompe-l'œil. Car ce compromis, qui n'en est pas un, confirme que les échanges commerciaux avec les États-Unis sont définitivement entrés dans une nouvelle ère. Celle d'un protectionnisme américain décomplexé qui s'attaque frontalement à la compétitivité industrielle en Europe. Une compétitivité d'ailleurs sérieusement déjà mise à mal par la forte appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, et par les surcapacités chinoises.

L'accord présenté par la Présidente de la Commission européenne demeure donc à cette heure très insuffisant, et contribuera, sauf correction majeure, à l'affaiblissement de nos industries, à commencer par celles de l'acier, des produits métalliques et de l'automobile.

Si l'Union européenne annonce avoir obtenu des exceptions positives pour certains « secteurs stratégiques », dont le secteur de l'aéronautique, ce dont nous pouvons nous réjouir, il convient de souligner que c'est précisément cette ligne qui aurait dû prévaloir pour l'ensemble des secteurs. Au-delà des déclarations d'Ursula Von der Leyen et de Donald Trump encore très floues voire contradictoires, une nouvelle phase de discussion va désormais s'ouvrir. Le contenu de l'accord qui en résultera, devra ensuite faire l'objet d'un examen approfondi par les parlements nationaux et d'une validation du Parlement européen.

Mais sans attendre, l'Union européenne doit tirer au plus vite les leçons de cette séquence qui matérialise son affaiblissement politique et économique sur la scène internationale. Un scénario noir de relégation face auquel le rapport Draghi nous a clairement alertés et nous donne les clés pour l'éviter. L'Union européenne a le devoir de les utiliser, et de sortir de la naïveté, de la bureaucratie, pour espérer retrouver le chemin de la compétitivité. Son sursaut est impératif.